

Compte rendu du Comité Technique Académique (CTA) de l'académie de Reims du vendredi 20 mars 2020 à 14h00 en visioconférence

Membres de l'administration du Rectorat de Reims présent.e.s

Mme Agnès Walch Mension-Rigau , Rectrice d'académie

Madame Sandrine CONNAN, secrétaire générale d'académie

M. Cyrille BOURGERY, Secrétaire Générale d'Académie Adjoint DRH

Monsieur Jean-Roger RIBAUD, DASEN des Ardennes

Monsieur Grégory REGHOUYA, Chef de division du SPFE

Représentant.e.s de la Fédération Unsa Education Grand Est académie de Reims présent.e.s

Jean-Michel ALAVOINE, SE-UNSA Reims

Mickaël ADAMKIEWICZ, SA A&I UNSA Reims

Sylvie GANTHIER, SE-UNSA Reims

Véronique BRACONNIER, SNPDEN UNSA Reims

Ordre du jour

Point 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2019, 11 décembre 2019 et 20 janvier 2020

Point 2 : Evolution de l'implantation des emplois (pour avis)

Point 3 : DGH des lycées, LP et collèges (pour information)

Point 4 : service social en faveur des élèves (pour information)

Point 5 : questions diverses

Madame la rectrice se réjouit que ce CTA ait lieu afin de ne pas prendre de retard. Les instances vont se tenir de manière régulière et au maximum aux dates prévues.

La semaine prochaine, nous entamerons la seconde semaine de crise. Le rectorat est plutôt satisfait car tout se passe bien malgré la mise en route soudaine. Tous les personnels sont très (trop ?) investis. Les choses vont se réguler au fil du temps. L'objectif est de maintenir le lien entre tous les membres (personnels, élèves, parents). L'objectif est de rester en contact. Madame la Rectrice remercie tous les personnels et tous les membres des organisations.

La FSU, le SGEN-CFDT font lecture de leur déclaration liminaire.

L'UNSA Education fait lecture de sa déclaration liminaire :

Déclaration de l'UNSA-Education au CTA du 20 mars 2020

N°1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2019, 11 décembre 2019 et 20 janvier 2020

VOTE : POUR à l'unanimité

N°2 : Point 2 : Evolution de l'implantation des emplois (pour avis)

a- Les personnels enseignants

Mme La secrétaire Générale rappelle les 70 suppressions : 64 emplois au titre du rééquilibrage et 6 ETP transformées en heures supplémentaires. (aucune suppression en LP)

- **Dans les collèges et les SEGPA :**

SUPPRESSIONS	Sans mesure de carte scolaire	Avec une carte scolaire
ARDENNES	<ul style="list-style-type: none"> - un en Anglais/ collège d'Asfeld/Château, - un en Doc à Attigny, - un en Lettres-histoire à Bayard à Charleville - un en Lettres classiques et un en Maths à Rouget de Lisle à Charleville, - un en techno à Lagrange à Charleville, - un en Maths à Raucourt, - un en maths et un en Allemand au collège de Revin, - un en Anglais à Villers Semeuse, - un en Hist-géo au collège de Vouziers, - un poste (G0137 option F) à la SEGPA du collège de Vouziers <p style="text-align: right;">= 12 postes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - un en Espagnol à Léo Lagrange à Charleville - un en Allemand à Rimogne - un en Arts Plastiques à Rimogne - un en Anglais à Liart - un en EPS à Liart <p style="text-align: right;">= 5 postes</p>
AUBE	<ul style="list-style-type: none"> - un poste de Maths au collège de Bar-sur-Seine, - un en Maths à Ervy -le-Chatel, - un poste de Lettres-Histoire à Lusigny, - un en techno au collège La Villeneuve de Troyes, - un à la SEGPA de Bar-sur-Seine, - un à la SEGPA de Romilly <p style="text-align: right;">= 6 postes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un en SVT au collège de Bar-sur-Aube <p style="text-align: right;">= 1 poste</p>
MARNE	<ul style="list-style-type: none"> - un poste PEGC Lettres-Musique à Avize, - un poste de PEGC en Technologie à Dormans, - un poste de Technologie à Gueux, - un poste de PEGC en Techno à Joliot Curie à Reims, - un poste de Maths et un poste d'Anglais à Sainte-Ménéhould, - un poste à la SEGPA en Génie industrielle à Côte Legris à Epernay, - un poste (G0137 option F) en SEGPA à Trois Fontaines à Reims <p style="text-align: right;">= 8 postes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un en Anglais à Mourmelon - un en Anglais à Terres Rouges à Epernay - un en Lettres modernes au collège de Sézanne <p style="text-align: right;">= 3 postes</p>
HAUTE-MARNE	<ul style="list-style-type: none"> - un poste de Lettres mod.à Camille Saint-Saens à Chaumont, - un en Lettres Modernes aux Franchises à Langres <p style="text-align: right;">= 2 postes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - un en Lettres modernes à Chalindrey - éventuellement un en Techno à Wassy <p style="text-align: right;">= 2 postes</p>
Total	28 postes	11 postes

CREATIONS / TRANSFORMATIONS		
ARDENNES	<ul style="list-style-type: none"> - Un Lettres modernes à Bayard à Charleville - Un en Sciences Physiques à Jean Macé à Charleville - Un en ULIS à Vouziers - Un en SEGPA EREA à Nouzonville - sous réserve du mouvement des PEGC transformation d'un poste de PEGC Techno en un poste certifié Techno à Nouzonville <p style="text-align: right;">= 5 postes</p>	
AUBE	<ul style="list-style-type: none"> - Un en Sciences Phys. à Bouilly 	

	<ul style="list-style-type: none"> - un en ULIS à Nogent sur Seine - un en ULIS à Beurnonville - un demi-poste en Doc à Marie Curie à Troyes - sous réserve du mouvement des PEGC transformation d'un poste de PEGC Techno en un poste certifié Techno à Piney <p style="text-align: right;">= 4,5 postes</p>
MARNE	<ul style="list-style-type: none"> - Un en Lettres classiques transformé en Lettres mod. à M. Bastié à Reims - un en ULIS à Maryse Bastié - un poste PEGC Lettres Espagnol en poste certifié espagnol à trois Fontaines à Reims - Un en Lettres classiques transformé en Lettres mod. à Schuman à Reims - un en Anglais à Schuman à Reims - un en ULIS à Saint-Thierry - un en Lettres Mod. (Spécifique) à François Legros <p style="text-align: right;">= 7 postes</p>
HAUTE-MARNE	<ul style="list-style-type: none"> - Un poste en Allemand à Bourbonne - un en ULIS aux Franchises à Langres <p style="text-align: right;">= 2 postes</p>
Total : 18,5 postes	

- Dans les lycées

SUPPRESSIONS	Sans mesure de carte scolaire	Avec une carte scolaire
ARDENNES	<ul style="list-style-type: none"> - un en Lettres Modernes à Chanzy à Charleville - un en Maths à Chanzy - un en SII option Ingénierie. à Bazin - un en SII option énergie à Bazin - un en éco G option comm.org.GRH à Sévigné - un en Physique à P. Bayle à Sedan - un en éco G option compt. Et finance à P. Bayle à Sedan <p style="text-align: right;">= 7 postes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - un en Eco G option Mark. A Bazin à Charleville - un en Allemand à Sévigné à Charleville - un en Espagnol à Sévigné - un en Maths à Sévigné - un en Histoire-géo à Monge à Charleville - un en Histoire-géo à Verlaine à Rethel - un en Maths à Vouziers <p style="text-align: right;">= 7 postes</p>
AUBE	<ul style="list-style-type: none"> - un en Lettres modernes à Bar sur Aube - un en Lettres-modernes à Romilly - un en SII option ingénierie méca - un en SII option ingénierie des constructions - deux en Maths à Herriot à Sainte-Savine - un en Maths à Claudel à Troyes - un en Sciences Phys à Claudel à Troyes - un en Maths à Chrestien de Troyes - un en SII option ingénierie informatique aux Lombards à Troyes - un en SII option ingénierie méca aux Lombards à Troyes - deux en bureautique à Marie de Champagne à Troyes <p style="text-align: right;">= 13 postes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un en Maths à Bar sur Aube - un poste au GRETA en coordination <p style="text-align: right;">= 2 postes</p>

MARNE	<ul style="list-style-type: none"> - un en Lettres classiques à Hessel Epernay - un en Maths à Hessel à Epernay - un en EPS à Hessel - un en Lettres modernes à Roosevelt à Reims - un en Allemand à Roosevelt - un en SII option énergie à Roosevelt - un en SES à Libergier à Reims - un en Biochimie à Libergier - un en bureautique à Libergier - un en Lettres classiques à Jean Jaurès à Reims - un en SII option informatique au lycée de Vitry-le-François - un en SII option ingénierie méca à Vitry - un en Eco G option comm, org, GRH à Vitry <p style="text-align: right;">= 13 postes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un en Maths à Bayen - un en SII option ingénierie méca à Oehmichen - un en SII option énergie à Oehmichen - deux en Maths à Roosevelt - un en Physique à Roosevelt - un en Maths à Chagall à Reims <p style="text-align: right;">= 7 postes</p>
HAUTE-MARNE	<ul style="list-style-type: none"> - un en SII option architecture et const à Charles de Gaulle à Chaumont - un en SII option énergie à Diderot à Langres - un en Eco G option compt à Diderot à Langres - deux en SII option inform à Blaise Pascal à St-Dizier <p style="text-align: right;">= 5 postes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - un en Maths à Bouchardon à Chaumont - un en SII option informatique à Charles de Gaulle à Chaumont - un en Anglais à St Exupéry à St-Dizier - un en Maths à St Exupéry <p style="text-align: right;">= 4 postes</p>
Total académie	61 postes	20 postes

CREATIONS / TRANSFORMATIONS		
ARDENNES	<ul style="list-style-type: none"> - deux en Eco G. option mark. A Verlaine à Rethel - un en espagnol à Verlaine à Rethel - une transformation d'un poste spé. en Eco G option comptabilité finance à Monge <p style="text-align: right;">= 4 postes</p>	
AUBE	<ul style="list-style-type: none"> - Un en Histoire aux Lombards à Troyes - un en SES aux Lombards - deux en Eco G option com, org, GRH - un demi poste de Doc à Marie de Champagne à Troyes <p style="text-align: right;">= 4,5 postes</p>	
MARNE	<ul style="list-style-type: none"> - un en SES à Oehmichen - un en Histoire-géo à Oehmichen - un en SII option ingénierie méca à Roosevelt (poste spé) - un en Eco G option com, org, GRH à Libergier à Reims - un en Eco G option mark à Libergier - un en Lettres modernes à Jean-Jaurès à Reims <p style="text-align: right;">= 6 postes</p>	
HAUTE-MARNE	<ul style="list-style-type: none"> - Un en Philosophie à Joinville - un en Maths à Blaise Pascal à Saint-Dizier <p style="text-align: right;">= 2 postes</p>	
Total : 16,5 postes		

51 créations et 87,5 suppressions de postes dont 38 mesures de carte scolaire mais un poste vacant pour chaque carte scolaire !

- **Pour les CPE**

Suppression d'un poste de CPE vacant à Oehmichen et création d'un poste à la clinique Soins études de Vitry-le-François

- **Les postes spécifiques**

Création de 15 postes spécifiques dont 3 sur la carte des formations

UNSA : Deux remarques, 38 mesures de cartes scolaires c'est beaucoup même si vous dites que pour chacun un poste est vacant dans l'académie ! Nous avons aussi des inquiétudes pour certaines disciplines comme SII, mathématiques, Anglais.

UNSA : un gros différentiel entre les 70 postes annoncés et pourtant 88,5 postes : quelle explication ?

Madame la Rectrice : Chaque année un écart. Il ne faut pas oublier les blocs de moyens de provisoire 70 postes sont reconvertis en heures postes.

UNSA : mais là l'écart est très important, bien plus important que les autres années

Madame la Rectrice : L'an dernier écart de 5. L'attention particulière cette année est de veiller à limiter au maximum les compléments de service des enseignants : d'où le choix de supprimer un poste dans les établissements où les collègues vont avoir des compléments sur plusieurs établissements.

Les représentants du personnel rappellent leur opposition à ce type de mesure qui dégrade énormément le travail des collègues avec la perte de poste fixe et avec une dégradation pour les TZR.

Le rectorat va essayer de limiter les compléments sur plusieurs établissements pour les TZR.

VOTE : contre à l'unanimité

b- Personnels administratifs non enseignants

Madame la secrétaire générale note la baisse de 9 postes et un poste de personnel de direction avec en parallèle des mesures de rééquilibrage :

4,5 postes en moins en EPLE dont 3 en mesure de carte scolaire : un GT a lieu hier report de la suppression au lycée Roosevelt et un demi-poste au collège Léo Lagrange et au collège Rouget de Lisle = 2 mesures de carte mais poste vacant sur Charleville. + 2 postes agent de labo + 1 poste

- Poste CIO
- Un poste de catégorie C : ne pas faire supporter cette suppression sur les DSDEN donc ce sera sur les services académiques au niveau de la DRH au secrétariat commun avec un poste vacant lié à un départ à la retraite
- Personnel de laboratoire : retrait de deux postes (Terres Rouges et Schuman)
- Assistants sociaux
- Postes infirmiers : régularisation d'une situation au lycée et collège Colbert de Reims
- Psy-EN et directeurs de CIO (postes vers le CIO de Charleville-Mézières) : poste maintenu jusqu'au départ à la retraite de la personne qui vient de Sedan
- Personnels de direction : un retrait mais besoin de créer un poste pour la clinique de Vitry-le-François donc deux postes supprimés = un poste d'adjoint au collège de Bogny sur Meuse et un poste d'adjoint au lycée Saint-Exupéry à Saint-Dizier
- Postes de SEGPA

Monsieur le DASEN des Ardennes : des réunions de travail ont été organisées avec les personnels des CIO de Sedan et de Charleville : un compromis jusqu'au départ à la retraite de la collègue du CIO de Sedan. Encore besoin d'affiner la permanence de Sedan.

Les personnels font remarquer que le poste de CPE supprimé à Oemichen va poser des problèmes et le réploiement vers la clinique n'est pas acceptable car on prend sur les crédits académiques.

UNSA : le poste de personnel de direction de la clinique de Vitry-le François est un poste national. Comment se fait-il que l'on prenne sur des postes académiques. Aucun groupe de travail n'a eu lieu.

Mme la directrice : pas de GT pour les personnels de direction. La demande d'un financement a été demandée et s'il arrive les propositions seront bien évidemment revues. Les propositions ont été évoquées dans le groupe Blanchet.

UNSA : deux postes au CIO comment cela va fonctionner au niveau des primes et des NBI ? Et pour le CIO de Charleville y aura-t-il une communication officielle concernant l'avancement du dossier ?

Le secrétaire adjoint : Dans la mesure d'une direction conjointe, le régime indemnitaire va suivre cette décision.

La secrétaire générale : oui il y aura une communication officielle.

DASEN des Ardennes : attention à Sedan ce n'est pas une annexe, c'est une permanence.

Les CTSD et les CAPD vont tous être décalés.

VOTE : contre à l'unanimité

N°3 : point sur les DGH

UNSA : un tableau sans les effectifs et sans divisions pour les collèges est un document qui n'a pas de sens.

N° 4 : service social en faveur des élèves (pour information)

Mme Detret : en 2017, circulaire sur les missions du service social avec les priorités nationales et académiques

Les collèges des REP et les écoles en REP+, les collèges avec ULIS, UP2A, les LP, les établissements avec internat ... = tous les établissements sont donc couverts mais de manière différente soit par une présence régulière ou bien par une présence occasionnelle et à la demande. GT pour préciser les critères de la circulaire académique :

- Dans les Ardennes 4LP, 17 collèges et 7 LPO avec un temps de présence et les autres étant en réseau. L'an dernier un poste provisoire dans les Ardennes (les collèges de Douzy, Villers semeuse et Raucourt) avec un bilan de chaque assistante sociale étudié en fin d'année lors du CTSD des Ardennes.
- Aube : 16 collèges, les 4 LP 4 LPO et LGT
- Haute-Marne 23 collèges 6 LP et EREA et 5 LG ET LPO
- 27 collèges, 4 LP et EREA et 10 LGT et LPO = 22 équivalent TP

Les représentants des personnels : Constat pas assez de personnel pour couvrir tous les besoins et le taux de CSP défavorisé n'est pas le seul critère à prendre en compte.

Madame la secrétaire : d'accord mais besoin de trouver un critère objectif donc choix de celui des CSP

UNSA : les CSP donnent une simple indication et les problèmes touchent toutes les catégories de la population. Compliqué au niveau des violences au sein des familles

N° 5 : questions diverses

La continuité administrative :

M. le secrétaire adjoint : priorité de garantir le maintien des traitements de l'ensemble des agents : tout d'abord la paie de mars est validée par les services de l'Education Nationale et donc aucun problème. Pour la paie d'avril, mise en place d'une procédure d'urgence et donc décidé de répliquer la paie de mars sur celle d'avril (traitement indemnitaire régulier (HSA), indiciaire et le cas échéant même procédure pour la paie de mai. En dehors les HSE, le compte épargne temps, congé maladie... tout sera régularisé après.

Autres situations particulières pour agents titulaires prise en compte des congés de formation : ils le seront dans la paie d'avril, situations liés aux congés maladies (interventions au cas par cas) avec maintien des traitements au niveau ils sont puis une régularisation ultérieure

Les contractuels :

Tous les contrats en cours vont à leur terme ; en revanche pas de prolongation systématique des contrats qui arrivent à échéance ; quelques situations prises en compte avec des contrats qui viennent en suppléance de congé maladie de courte durée qui se répètent et des personnels en fin de CLM ou CLD avec forte probabilité de prolongement = accord pour que les contractuels soient prolongés et contrats renouvelés

Prise en compte des AED et AESH : continuité des paiements

Problème de la retenue des jours de grève : une situation examinée. La réplique de la paie de mars ne reconduit pas les jours de grève décomptés sur la paie de d'avril

UNSA : pour une personne en période d'essai ?

Le secrétaire adjoint : Peu de cas ; mais si la personne n'a pas posé problème, le contrat continue mais s'il y a eu une difficulté peut-être mise fin. Rares contrats courts.

Difficultés d'avoir au téléphone les inspections académiques : peu de personnels présents à cause du confinement les standards sont opérationnels et des renvois d'appel donc contact plus par mail.

Versement des bourses vis-à-vis des familles continuent de l'être et forte attention pour les aides sociales, les allocations,...

Pour le mouvement des personnels 2nd degré : ouverture le mardi 18 jusqu'au 31 mars. La liste des postes sera disponible au plus tard mardi prochain.

Sur les autres mouvements, le calendrier sera tenu (début avril) et celui du premier degré, autre complexité sur la gestion de la carte scolaire les opérations sont maintenues dans le calendrier prévu mais défi de le maintenir.

La campagne d'avancement d'échelon : pas de modification du calendrier mais des interrogations

UNSA : soucis pour transmettre les pièces justificatives.

Les justificatifs avec accusé réception dématérialisé : communication spécifique le 25 mars

Les représentants des personnels : Trop perçus des salaires ? et personnel des GRETA mis en chômage partiel ?

Le secrétaire adjoint : Sur les GRETA des contractuels avec des contrats différents et certains sont avec des contrats qui relèvent du régime du chômage partiel ; les trop perçus sont liés à des versements exceptionnels or ces versements ne seront pas reconduits sur avril mais cad des personnels qui ont une diminution de la quantité de travail diminué et grande attention pour les personnels qui devraient passer à demi-traitement : grande vigilance ; toujours possibilité de demander un étalement

Inquiétudes pour les personnels volontaires pour accueillir les enfants de soignants

DASEN des Ardennes : Personnels soignants : une priorité mais sur une base de volontariat. Pour les Ardennes, 150 volontaires hier et 170 dans le second degré mais toujours des problématiques de masques et de gel ; ce matin 47 élèves accueillis et ce soir système pour le week-end à définir.

UNSA : pour cosmos, qu'en est-il du partage de la connexion collège lycée ?

Madame la Rectrice : une expérimentation pour pallier au problème de sous-capacité de l'ENT. Tentative pour augmenter le débit ; mardi et jeudi pour les collèges et les autres jours pour les lycées. Ce n'est pas une mesure officielle c'est juste une mesure transitoire jusqu'à ce que cosmos soit opérationnel. C'est aussi un moyen pour réguler le travail des enfants et des personnels.

Quel calendrier pour la fin de l'année scolaire

Madame la rectrice : Attention ce qui est dit aujourd'hui peut être infirmé la semaine prochaine. A ce jour, le calendrier est maintenu, le ministre a assuré que tous les examens se tiendraient en 2020 mais pas de réponse sur leur rythme, leur modalité. Pas de prolongation de l'année scolaire sur les vacances d'été à ce jour.

UNSA : une directrice d'école de Reims découvre que son école est une école d'accueil ! Comment parler de bienveillance !

Madame la rectrice : c'est regrettable mais l'état d'urgence fait qu'on oublie parfois de prévenir les intéressés.

Suite aux votes unanimement défavorables des personnels le CTA se réunira à nouveau le 30 mars à 14h.